Propreté et Services Associés





















Les principaux repères du secteur de la propreté et des services associés	p.3
Le secteur de la propreté et des services associés en chiffres	p.4
 Économie Les caractéristiques des entreprises du secteur Le chiffre d'affaires des entreprises de propreté et services associés 	p.6 p.7
 I. Social 1. Les effectifs 2. Les conditions d'emploi des salariés 	p.12 p.13 p.18
III. Formation1. La formation initiale2. La formation continue	p.26 p.27 p.29
Des actions pour répondre aux enjeux économiques et sociaux	p.31
Annexe méthodologique	p.41

2 |

LA PROPRETÉ EN CHIFFRES



550 000 emplois 105 000 emplois pats

105 000 emplois nets créés en 10 ans



de CDI



16 mds d'€
de chiffre d'affaires



des entreprises ont moins de 20 salariés



Près de

14 000 entreprises
emploient au moins
1 salarié



des salariés travaillent dans plusieurs entreprises



Plus de **50% des salariés** travaillent 24H/semaine ou plus



Plus de
6 000
personnes en formation initiale



La Branche investit tous les ans

100 M d'€dans la formation, la RSE, la prévention des risques professionnels



64% de femmes

LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ ET DES SERVICES ASSOCIÉS

Chaque jour,

les professionnels de la propreté travaillent pour tous, partout, pour rendre le quotidien de chacun sain et agréable, favoriser la qualité de vie au travail et la performance globale des activités.

Les entreprises de propreté interviennent en soutien de l'activité dans de nombreux environnements : bureaux tertiaires, locaux administratifs, copropriétés, commerces, hôpitaux, sites industriels, établissements scolaires, transports, hôtellerie-restauration, etc.

Elles développent avec leur client une large gamme de services associés (préparation des salles de réunion, gestion du courrier, manutention, gestion des déchets, entretien du bâtiment et des espaces verts, etc.).

Le secteur de la Propreté ne comprend pas : le service aux particuliers, le nettoiement de la voie publique, la gestion et le recyclage des déchets et les activités de dératisation, désinsectisation, désinfection

Les entreprises de propreté interviennent dans tous lieux de vie et de travail















LES

PROFESSIONNELS DE L'HYGIÈNE ET DE LA PROPRETÉ, acteurs plus que jamais essentiels

Face à l'épidémie de Covid-19, les professionnels du secteur jouent un rôle décisif et de premier plan pour lutter contre la propagation du virus et permettre le plein usage des environnements de travail et de vie. La crise sanitaire a révélé le caractère essentiel de l'activité des entreprises de propreté pour garantir la sécurité des français et favoriser les conditions de la continuité de l'ensemble de l'économie.

9 Français sur 10 estiment que la propreté et l'hygiène vont devenir des critères déterminants pour assurer leur santé et leur sécurité.

- 99% des Français considèrent la propreté comme nécessaire et indispensable dans les lieux accueillant du public.
- **7 Français sur 10** reconnaissent qu'ils ont pris, grâce à la crise, davantage conscience du rôle important joué par les agents et entreprises de propreté.
- 84% reconnaissent que les agents et entreprises de propreté ont permis de lutter efficacement contre la propagation du virus.

Source : enquête BVA-Le Monde de la Propreté 2020

LE MONDE DE LA PROPRETÉ, l'organisation de la profession



La Fédération des Entreprises de Propreté et services associés (FEP) est l'organisation patronale historique représentative du secteur. Au service des entreprises de toute taille, la FEP est présente sur l'ensemble du territoire via ses 9 Chambres syndicales qui constituent la force de son réseau de proximité. Réparties sur tout le territoire, elles accompagnent les entreprises au quotidien en leur offrant une large gamme de services. Ancrées dans la réalité économique et sociale régionale, elles sont les ambassadrices de la profession auprès des pouvoirs publics locaux et déploient la politique du secteur.

La Fédération des Entreprises de Propreté et services associés **défend les intérêts de l'ensemble des entreprises du secteur**; elle représente le secteur auprès des pouvoirs publics et des instances interprofessionnelles. Elle informe et conseille également ses adhérents sur des **questions d'ordre juridique**, **économique et technique** mais aussi dans le domaine de la **formation**.



Les acteurs du secteur de la propreté et des services associés se sont structurés et organisés autour d'une dynamique commune : le Monde de la Propreté, s'appuyant sur différents opérateurs.



- FEP
 organisation patronale
 représentative du secteur,
- Fare Propreté
 fonds d'innovation pour le
 développement économique
 et social,
- INHNI organisme de formation continue et apprentissage,
- AKTO Réseau Propreté opérateur de compétences,
- OC Propreté organisme certificateur,
- **GEIQ Propreté**Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification,
- CTIP
 expertise technique et conseil,
- QUALIPROPRE qualification des entreprises.



LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR

UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN HAUSSE

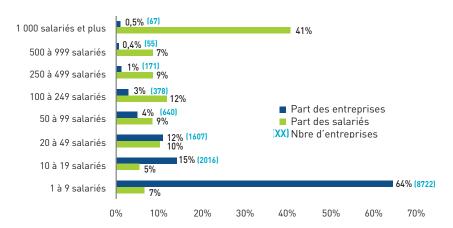
Le secteur compte près de 13 657 entreprises employant au moins 1 salarié, soit une hausse de 5,4% par rapport à 2016. Le nombre total d'entreprises peut être plus important si l'on intègre les auto-entrepreneurs.

Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 15 700 implantations, les entreprises de propreté contribuent au quotidien au dynamisme de leur territoire et à l'emploi local.

Source : INSEE DADS - 31/12/2016



DE NOMBREUSES PME ET QUELQUES GRANDES ENTREPRISES



La répartition des entreprises et des effectifs est polarisée. Les entreprises de moins de 50 salariés représentent 90% des entreprises du secteur. Tandis que les plus grandes entreprises, moins nombreuses, concentrent une part plus importante de l'emploi. Ainsi, les entreprises de plus de 250 salariés emploient 57% des salariés du secteur. Cette répartition des entreprises et des emplois est globalement stable depuis plusieurs années.

Source: INSEE DSN 2017 et REE fichier SIRENE

Nota : sont représentées dans ce graphique les entreprises employant au moins un salarié uniquement

• Les 50 premières entreprises représentent :





Source : Classement des entreprises de la FEP 2020 (exercice 2019) - INSEE Esane

BEAUCOUP D'ENTREPRISES DE LA PROPRETÉ SONT DES ENTREPRISES FAMILIALES

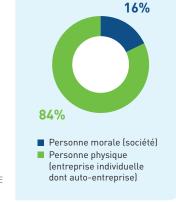
La plupart des entreprises de propreté sont des entreprises familiales et patrimoniales au sein desquelles le pouvoir de décision est principalement détenu par la famille fondatrice. Elles sont souvent transmises de génération en génération. Cette situation est également vraie pour les très grandes entreprises du secteur, aujourd'hui présentes à l'échelle européenne et internationale, qui ont, pour la majorité d'entre elles, gardé dans leur développement une gouvernance familiale. Cela concourt à une relative stabilité dans la gouvernance et les stratégies d'entreprises qui sont de manière générale moins sujettes à la fluctuation d'investisseurs recherchant une rentabilité de court terme.



UNE CRÉATION D'ENTREPRISES DYNAMIQUE...

Avec plus de 14 000 créations d'entreprises comptabilisées pour l'année 2019, la création d'entreprises restait très dynamique dans le secteur de la propreté avant la crise. Le taux de création était deux fois plus élevé que la moyenne de l'ensemble des secteurs d'activité.

Ce dynamisme s'explique par l'absence de barrière à l'entrée et la croissance continue du secteur, en partie tirée par le développement de l'externalisation dans certains segments de marché, qui attirent de nombreux entrepreneurs. Les créations d'entreprise se réalisent majoritairement sous le statut de personne physique, en raison notamment des facilités octroyées par le régime de l'auto-entreprenariat.



Source : INSEE - REE Fichier SIRENE

...MAIS DES RISQUES DE DÉFAILLANCE POTENTIELLEMENT DIFFÉRÉS ET ACCENTUÉS PAR LA CRISE

Les défaillances d'entreprises de propreté sont de manière générale assez contenues et dans la moyenne tous secteurs confondus (taux de défaillance inférieur à 2%). Mais la crise sanitaire et économique débutée en 2020 a augmenté significativement le nombre d'entreprises en difficulté. Ainsi, en avril 2020, face à l'ampleur de la crise sanitaire, 5% des dirigeants estimaient que leur entreprise ne résisterait pas à la

crise. Pour le moment, cette difficulté ne s'est pas traduite dans les chiffres. La Banque de France mesure même une baisse des défaillances de -35% entre janvier 2020 et janvier 2021 pour les activités de service aux entreprises. Cela s'explique par l'ensemble des mesures de soutien (activité partielle, prêts garantis par l'État, fonds de solidarité, etc.) qui ont permis de réduire ou de retarder le paiement de certaines

charges, mais qui pourraient conduire à différer dans le temps les défaillances. En particulier, les entreprises de propreté intervenant dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et de l'événementiel ont été et restent fortement touchées par les conséquences de la crise et se voient en conséquence fortement exposées à ce risque de défaillance.

Un nombre important d'auto-entrepreneurs

52 237

auto-entrepreneurs dans la propreté Le secteur de la propreté comptait 52 237 autoentrepreneurs en 2019. 76% d'entre eux réalisaient un chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires total réalisé par ces auto-entrepreneurs s'élève à 450 millions d'euros (c'est à dire 2,8% du chiffre d'affaires du secteur), marque une hausse importante de +32% par rapport à 2018.

Source : ACOSS



LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

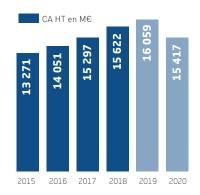
LA CRISE ÉCONOMIQUE ENTRAINE UNE BAISSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR

L'activité des entreprises de propreté est directement touchée par la crise sanitaire et économique causée par la propagation de l'épidémie de Covid-19. Après plus de dix ans de croissance ininterrompue et pour la première fois depuis la crise économique mondiale de 2009, le chiffre d'affaires du secteur connaît une baisse d'environ 4% en 2020. Les mesures de confinement et la fermeture totale ou partielle des multiples lieux de travail et de vie ont conduit à une réduction importante des prestations, avec des conséquences variables selon les secteurs d'intervention. Les entreprises spécialisées dans le domaine de l'événementiel, de l'hôtellerie et de la restauration ont été et restent les plus durement touchées tandis que, par exemple, les entreprises intervenant principalement auprès des copropriétés d'immeubles ont pu mieux résister à la crise.

Face à cette situation sanitaire inédite, les professionnels du secteur ont joué un rôle de premier plan pour garantir la continuité de l'activité économique, la sécurité des Français et assurer les conditions d'hygiène nécessaires à la reprise. Cette mobilisation a pu quelque peu limiter la contraction du marché, alors que l'économie nationale subissait un effondrement de 8,3% du PIB sur l'année 2020.

16 mds d'€ de chiffre d'affaires

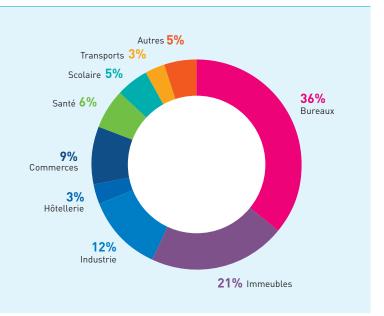
Source : INSEE – ESANE (2010 - 2018) & Baromètre de conjoncture FEP (2019 - 2020)

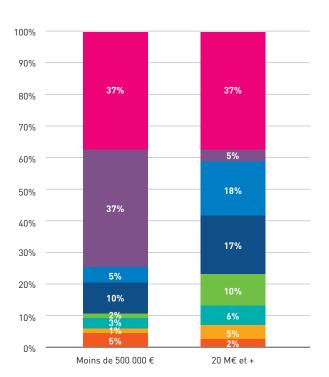


LE TERTIAIRE CONSTITUE LE PRINCIPAL SEGMENT D'ACTIVITÉ MAIS L'INDUSTRIE ET LA SANTÉ PROGRESSENT

La répartition du chiffre d'affaires par segment d'activités est stable dans l'ensemble. Si le secteur tertiaire reste le segment de marché principal des entreprises, on notera la progression ces dernières années des activités de propreté auprès des entreprises industrielles, du secteur de la santé et des établissements scolaires. Les activités de nettoyage des vitres représentent en moyenne 10% du chiffre d'affaires des entreprises.

Source : Enquête sectorielle 2019 (exercice 2018) – Le Monde de la Propreté





Les entreprises avec un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 € tirent une part importante de leur activité dans les bureaux et les immeubles. Les grandes entreprises, réalisant 20 millions d'euros et plus, sont davantage présentes sur les marchés de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie, de la santé, des établissements scolaires et des transports.

80%, c'est la part estimée d'externalisation des entreprises françaises qui ont confié leurs activités de propreté et de services associés à des entreprises spécialisées. Si certains segments de marché ont presque pleinement externalisé leurs services de propreté, le phénomène continue de progresser notamment dans le secteur public, la santé et l'industrie.

Source : FEP



Source : Enquête sectorielle 2019 (exercice 2018) – Le Monde de la Propreté

25% DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Le secteur public constitue une part importante du chiffre d'affaires des entreprises de propreté avec près de 1 500 marchés publics publiés chaque année.

En 2020, d'après la Cellule des Appels d'Offres Publics (CAP), la notation des marchés publics était composée en moyenne du prix pour 48%, de la technique pour 47% et de clauses dédiées à la Responsabilité Sociale des Entreprises pour 5%. Il est à noter que la RSE est également régulièrement présente en condition d'exécution. Pour un achat responsable fondé sur le mieux disant plutôt que le moins disant, le Monde de la Propreté préconise une notation de prix à 40%. Seulement 1 marché sur 2 est alloti, l'allotissement permettant de scinder le marché et de favoriser l'accès des PME à la commande publique.

Répartition du nombre d'appels d'offres publics sur le territoire



Répartition de la notation des marchés publics

5 %	48%	47 %
RSE	Prix	Technique



La Cellule des Appels d'offres Publics (CAP)

Cette cellule portée par le Fare Propreté, créée en 2019, examine la plupart des marchés publics de Propreté. L'analyse porte sur les aspects sociaux-économiques des rédactions et la nécessaire prise en compte des spécificités du secteur, comme la reprise du personnel. Cette action systématique se concentre exclusivement sur les problèmes de conformité rencontrés et soulignés par les différents travaux de branche. Complètement décorrélée des entreprises soumissionnaires, la CAP peut formuler des remarques dès la parution du marché pour permettre à l'acheteur public de modifier ou compléter la rédaction initiale et sensibiliser les acheteurs dans la perspective des prochaines parutions d'appel d'offres. En lien avec la FEP, la CAP est également l'observatoire des marchés publics et réalise analyses, prospectives et échanges sur les marchés publics pour contribuer à la connaissance des problématiques et à l'amélioration des rédactions des appels d'offres pour un achat responsable.

DES PARTENARIATS DE PLUS COURTE DURÉE DANS LE PUBLIC

Les marchés privés ont une durée en moyenne supérieure aux marchés publics en raison des procédures de renouvellement plus récurrentes de ces derniers.

Source : Enquête sectorielle 2019 (exercice 2018) – Le Monde de la Propreté

4.7 ANS

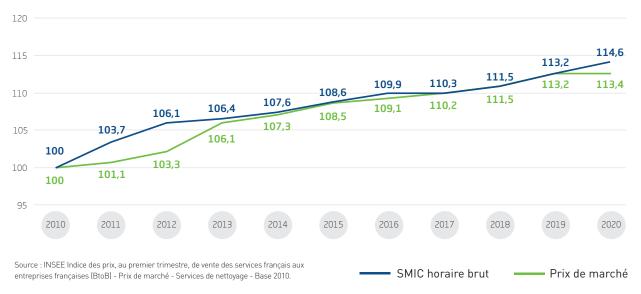
Durée moyenne du partenariat sur les marchés privés

3,2 ANS

Durée moyenne du partenariat sur les marchés publics

LES PRIX DE VENTE ET LES MARGES DES ENTREPRISES ÉVOLUENT PEU

L'évolution des prix de vente est très contenue depuis 2010. L'indice a augmenté de 13,4 points en 10 ans, tandis que sur la même période, à titre de comparaison, le SMIC augmentait de 14,6 points. La croissance du chiffre d'affaires correspond donc plus à une augmentation des volumes et à une diversification des activités en valeur qu'à une augmentation des prix.



L'évolution des courbes met en exergue une évolution des prix de marché très proche de celle du SMIC, si ce n'est inférieure durant certaines périodes. La proximité de ces courbes s'explique par des frais de personnels qui représentent 89% de la valeur ajoutée des entreprises, un minimum conventionnel qui se situe à +3% au-dessus du SMIC et des marges faibles pour les entreprises (la marge nette oscille entre 2% et 3% et varie selon la taille de l'entreprise). Cette proximité et cette inversion des courbes est préoccupante pour des activités de plus en plus reconnues comme essentielles et stratégiques mais dont la valorisation sociale et économique se voit contrainte par les exigences des prix de marché.

LA PROPRETÉ EN EUROPE

Le secteur de la propreté en Europe représente l'une des plus importantes branches de services aux entreprises.



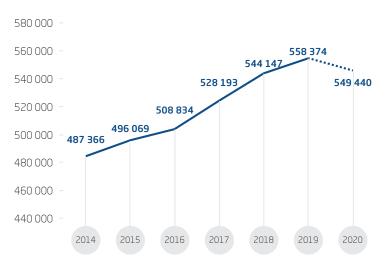






LES EFFECTIFS

L'EMPLOI FAIT PREUVE DE RÉSILIENCE



550 000 emplois salariés dans la branche

Plus de 14 000 emplois nets créés en 2019

Source : ACOSS - Estimation AKTO (2020

Jusqu'en 2019, le nombre d'emplois dans le secteur de la propreté croît de manière continue à une moyenne de +2,5% par an pour atteindre 558 374 emplois. Ces emplois sont des emplois de proximité, ancrés dans la dynamique des territoires et par nature non délocalisables. Avec plus de 14 000 emplois nets créés, le secteur fait partie des plus grands pourvoyeurs d'emplois en France. La propreté représente à elle seule plus d'1 emploi sur 35 du secteur marchand. L'année 2020 risque de venir rompre cette croissance continue de l'emploi. Les premières estimations font état d'une baisse des effectifs (-1,6%), qui a cependant pu être contenue avec le recours aux dispositifs de soutien mis en place par l'Etat. L'emploi devrait retrouver son niveau d'avant crise au cours de l'année 2021, ce qui témoigne de la résilience de l'emploi dans le secteur.

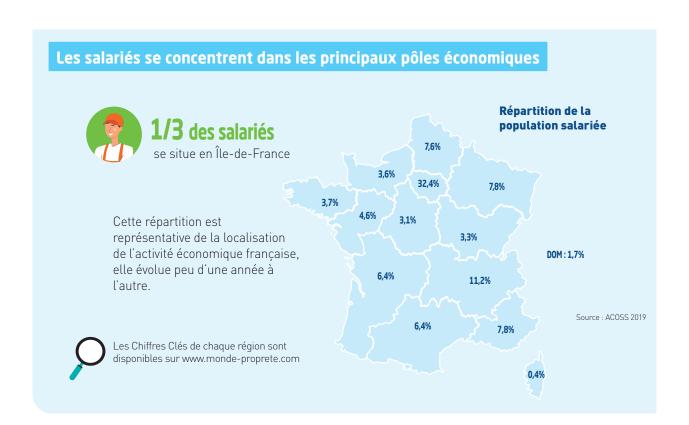
• L'effectif salarié de la propreté continue de croître progressivement et de manière plus conséquente que l'effectif tous secteurs.



Source : ACOSS - traitement en base 100 en 2013



L'emploi dans le secteur de la propreté a augmenté de plus de 23% en 10 ans, représentant près de 105 000 emplois nets supplémentaires.

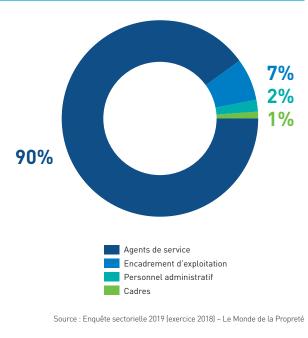


LES AGENTS DE SERVICE REPRÉSENTENT LA PLUS GRANDE PART DES EFFECTIFS

La propreté est une profession de main d'œuvre dans laquelle l'humain est au cœur du service.

Structurellement, les fonctions opérationnelles représentent la grande majorité des salariés avec 90% d'agents de service et un management intermédiaire comptant pour 7% des salariés.





Parmi l'encadrement d'exploitation, 7 managers sur 10 ont connu une évolution professionnelle ascendante au sein des entreprises du secteur alors qu'ils exerçaient auparavant en tant qu'agent de service ou chef d'équipe.

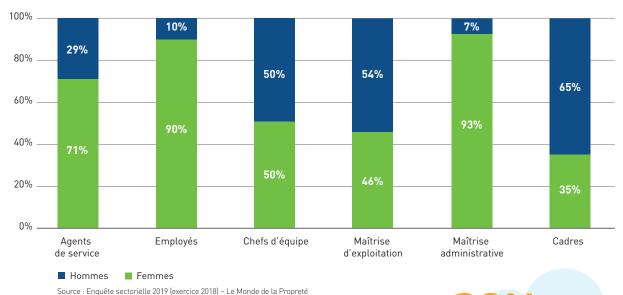
Source : Enquête Le Monde de la Propreté (2021)

UNE MAJORITÉ DE FEMMES PARMI LES SALARIÉS

Depuis 1995, la part de femmes dans le secteur oscille autour de 65%, ce taux est inférieur à la moyenne européenne qui s'élève à 73%.



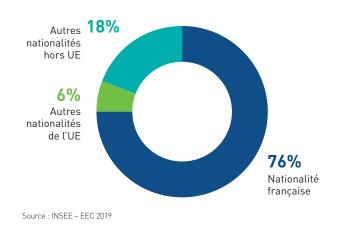
• La répartition hommes-femmes diffère selon le niveau de classification



Les femmes sont très majoritaires sur les postes d'agents de service, d'employés et de maîtrise administrative. Les postes de chefs d'équipe et de maîtrise d'exploitation sont répartis à parts égales. Les hommes sont majoritaires sur les postes de cadres. L'accès des femmes aux postes techniques et aux postes de cadres fait partie des actions prioritaires du secteur (pour en savoir plus, consulter la deuxième partie du document p.31).

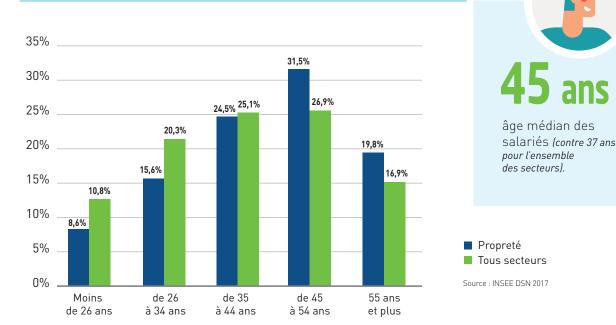
28%des entreprises de propreté sont dirigées par des femmes

LA NATIONALITÉ DES SALARIÉS DANS LE SECTEUR



Dans le secteur de la propreté, l'emploi de salariés de nationalité étrangère est supérieur à la moyenne. En effet, 24% des salariés de la propreté sont de nationalité étrangère, contre 6% tous secteurs confondus. Ceci confirme la fonction d'intégration du secteur.

L'ÂGE DES SALARIÉS



La population active dans le secteur est relativement plus âgée que celle de l'ensemble des secteurs. 20% des salariés de la propreté ont 55 ans ou plus, un chiffre en augmentation de 3 points par rapport à 2013. Cette situation reflète le phénomène de vieillissement de la population française. Tous secteurs confondus, une baisse progressive de la part des jeunes est ainsi observable, tandis que la part des salariés âgés de 55 ans et plus augmente progressivement, passant de 14,1% en 2013 à 16,9% en 2017.

Plus d'un quart (26%) des recrutements réalisés en CDI correspondent à l'embauche de salariés de plus de 55 ans. (Enquête FEP - 2018)

• La répartition par âge varie selon les professions et catégories socioprofessionnelles

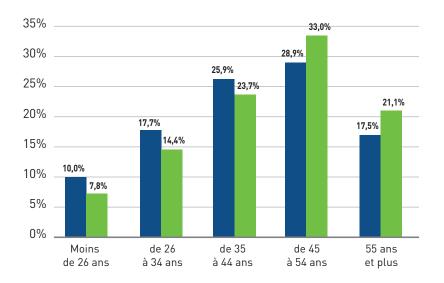
	Moins de 26 ans	De 26 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	55 ans et +
Chefs d'entreprises et cadres	1,1%	13,0%	28,5%	36,1%	21,3%
Professions intermédiaires	4,2%	16,4%	27,0%	33,7%	18,7%
Employés	11,8%	22,3%	26,0%	26,5%	13,4%
Ouvriers qualifiés	6,3%	17,4%	26,2%	32,1%	18,0%
Ouvriers non qualifiés	8,0%	14,8%	23,9%	32,1%	21,2%

Source : INSEE DSN 2017

Dans le secteur, selon les catégories de l'INSEE, les ouvriers non qualifiés et les chefs d'entreprises et cadres sont les populations les plus âgées, dans lesquelles plus de la moitié des salariés ont plus de 44 ans. Les employés, représentant les fonctions administratives, sont en moyenne les salariés les plus jeunes, 34% d'entre eux ont moins de 35 ans.



• Les femmes sont proportionnellement plus âgées que les hommes

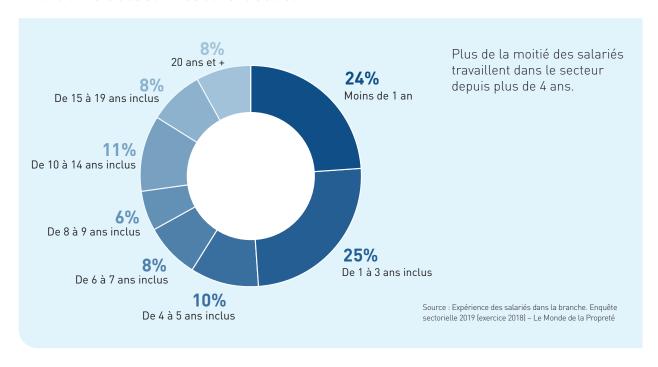


Si l'on observe que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur, on remarque également qu'elles sont proportionnellement plus âgées que ces derniers.

HommesFemmes

Source : INSEE DSN 2017

• L'ancienneté des salariés dans le secteur





LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS

LA NATURE DES EMPLOIS

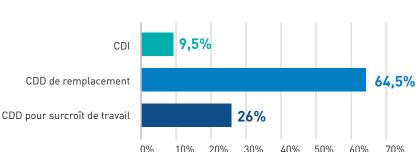


• La propreté : un secteur qui recrute, malgré la crise

L'emploi salarié de la branche de la propreté fait preuve de résilience durant la crise sanitaire.

Si dans le secteur de nombreux recrutements sont réalisés chaque année en CDI, la majorité des recrutements restent effectués en CDD à l'image des pratiques observées dans l'ensemble des secteurs.

Structurellement les flux très importants de recrutements en CDD de remplacement s'expliquent par le fait que l'activité de nettoyage est un service qui doit être rendu de manière continue afin de maintenir un niveau d'hygiène et de confort constant. Ainsi, les congés des salariés font l'objet de remplacements pour assurer cette continuité de service nécessaire. Une part importante de ces recrutements a lieu durant la période estivale.



Source : Enquête sectorielle 2019 (exercice 2018) – Le Monde de la Propreté

15 000 CDI sont signés par des personnes âgées de moins de 26 ans

+5,1%

C'est l'augmentation des effectifs estimés sur l'année 2021

Source : AKTO



S'il reste difficile pour de nombreuses entreprises d'anticiper les recrutements à venir, près de 60% d'entre elles prévoient un maintien des effectifs en 2021 et 2022 et 25% d'entre elles prévoient d'embaucher.

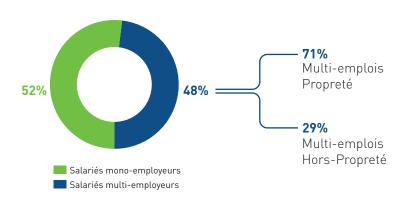
Source : AKTO

bource . ONLDIC - DFA

Près de la moitié des salariés du secteur ont plusieurs emplois

De nombreux salariés du secteur concilient leur emploi dans une entreprise de propreté avec au moins un autre emploi, que ce dernier soit dans une autre entreprise de propreté (pour 71% des cas) ou dans un autre secteur d'activité (pour 29% des cas), où l'aide à domicile et l'hôtellerie-restauration sont en tête.

2,7 : c'est le nombre d'emploi moyen occupé par salarié



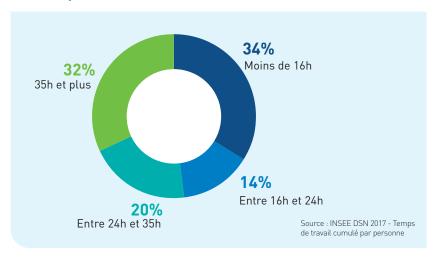
48%

des salariés sont multi-employeurs Source : INSEE DSN 2017

La situation de multi-emplois concerne essentiellement les agents de service et donc davantage les femmes que les hommes (53% des femmes ont plusieurs emplois contre 39% des hommes) et tend à croître avec l'âge.

Le multi-emploi est notamment une conséquence mécanique de l'Article 7 de la Convention Collective Nationale qui prévoit le transfert de personnel lors de la passation de marché entre l'entreprise sortante et l'entreprise entrante. Ainsi, si un salarié intervient sur différents sites pour une entreprise, si cette dernière perd un des marchés, le salarié peut être transféré, sous certaines conditions, à l'entreprise attributaire dudit marché, et il devient donc multi-employeur.

Le temps de travail

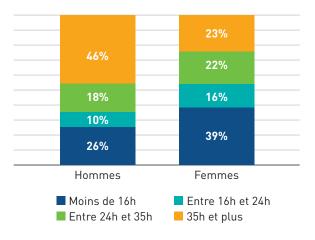


Compte tenu de l'importance du phénomène multi-employeur, la mesure du temps de travail diffère suivant que l'on parle des contrats ou que l'on parle du temps de travail cumulé, tous emplois confondus. La proportion réelle de salariés à temps complet (32% des salariés à 35 h hebdomadaires ou plus) est en effet plus importante que la proportion de contrats à temps complet (24%). L'addition des temps de travail des différents emplois permet à un certain nombre de multi-employeurs d'atteindre un équivalent temps plein.



des salariés ont un temps de travail hebdomadaire total de plus de 24 heures.

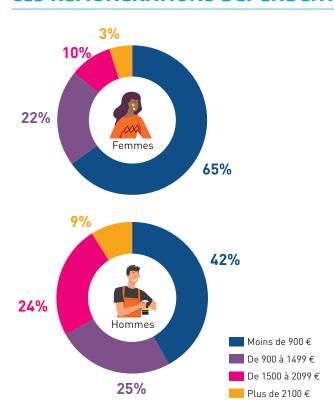
• Des différences hommes-femmes sur le temps de travail total



Source : Source : INSEE DADS 2016 - Temps de travail cumulé par personne

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être à temps partiel. Ces chiffres sont à rapprocher des différences de postes occupés par les femmes et les hommes dans les entreprises. L'accès aux postes plus élevés dans la classification, notamment au statut cadre et aux postes à temps plein, est plus fréquent pour les hommes. En début d'année 2021, les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur un nouvel accord pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui fixe de nouveaux objectifs. Aussi, les acteurs du Monde de la Propreté ont entrepris un certain nombre d'actions en ce sens (pour en savoir plus, consultez la deuxième partie du document, p.31).

LES RÉMUNÉRATIONS DÉPENDENT DES SITUATIONS D'EMPLOIS



Source : AG2R DSN 2020 - Ces rémunérations sont liées à des contrats et non des individus (elles ne tiennent pas compte du phénomène multi-employeur) et ne comptabilisent pas les cadres.

Ces différences sont largement liées à deux facteurs :

- l'accès plus fréquent des hommes aux postes plus élevés dans la classification, et notamment au statut cadre.
- une part plus importante de femmes ont des contrats à temps partiel (les données présentées ici, par contrats, ne prennent pas en compte le phénomène du multi-emploi et la durée de travail réelle des salariés, elles peuvent donc être potentiellement sous-estimées).

Les femmes sont plus nombreuses dans la tranche basse des salaires avec 65% contre 42% pour les hommes. Quant à la tranche la plus haute des salaires, les hommes sont plus nombreux que les femmes avec 9% contre 3%.

En 2021, le minimum conventionnel du premier échelon de la classification (AS1) est 3% plus élevé que le SMIC.

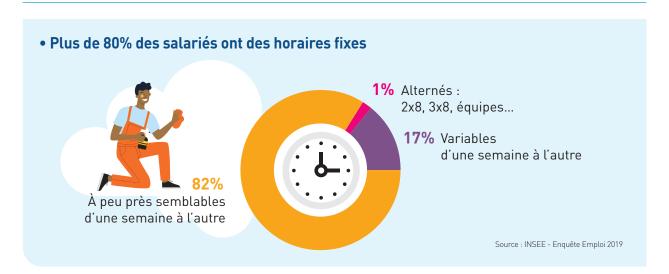
En 2020, 45% des entreprises ont fait le choix de verser une prime spéciale Covid-19 à leurs salariés. En moyenne, cette prime a été de 700 € pour un salarié à temps plein.

85/100

note moyenne de l'index égalité professionnelle Femmes-Hommes pour les entreprises de plus de 250 salariés en 2019.

Source : Enquête FEP

L'ENJEU DE LA CONCILIATION DES TEMPS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS



• Le travail sur des horaires atypiques reste une réalité dans le secteur

Les horaires de travail dépendent en grande partie des contraintes et exigences des clients de chaque type de site. Les interventions dans les sites tertiaires, qui représentent 40% du chiffre d'affaires des entreprises, se réalisent majoritairement en horaires décalés. En revanche, les interventions de propreté dans les immeubles et dans les établissements de santé se font habituellement sur des horaires de journée. Dans l'industrie, les horaires d'intervention varient selon les process de production.

Par ailleurs, dans de nombreux marchés, les clients exigent que les interventions aient lieu durant l'absence de leurs collaborateurs et parfois de manière fractionnée.

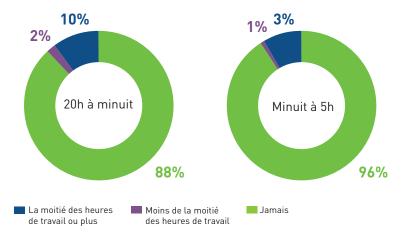
43%

c'est la part des marchés dans lesquels des horaires d'intervention décalés et fragmentés (avant 9h et/ou après 17h) sont exigés par le client

Source : enquête FEP février 2020

Le travail de nuit est marginal et tend à diminuer

En 2019, 4% des salariés sont amenés à travailler tout ou partie de leur contrat entre minuit (contre 6% en 2018) et 5h et 12% entre 20h et minuit (contre 13% en 2018). Le travail de nuit concerne une minorité de clients qui nécessitent des interventions de propreté en continu du fait de la nature de leur activité.



Source : INSEE - Enquête Emploi 2019

Le travail du dimanche reste rare dans le secteur

1 salarié sur 10 peut être amené à travailler un dimanche par mois ou plus.



• Mais de nombreuses entreprises et clients font le choix du travail en continu et/ou en journée

On appelle travail en continu et/ou en journée les interventions des agents de propreté se faisant principalement durant la journée, plutôt qu'en horaires décalés. Elles permettent ainsi d'assurer la continuité de leur temps de travail, plutôt que son fractionnement, sur des plages horaires compatibles avec une vie familiale et sociale. Cette organisation conduit en général les agents à travailler en même temps que les personnes présentes dans les locaux (collaborateurs, usagers, clients finaux...), bénéficiaires de la prestation. Engagement concret de responsabilité sociale, les retours d'expériences ont montré que cette organisation apportait de nombreux bénéfices à l'ensemble des parties prenantes, dès lors que sont respectés les principes clés de mise en œuvre (étude de faisabilité, concertation, logique partenariale...).

Le Monde de la Propreté propose un ensemble de ressources complémentaires pour promouvoir et faciliter l'organisation du travail en continu et/ou en journée.

Plus d'infos sur www.monde-proprete.com/travail-en-journee et sur www.achat-proprete.com

• Les salariés organisent leur vie professionnelle et personnelle en intégrant la donnée du temps partiel

En effet, 62% des salariés déclarent qu'au moment de l'embauche ils ont accepté un temps partiel faute d'avoir trouvé un temps plein. Si l'on interroge les salariés en poste, ce ne sont plus que 36% d'entre eux qui déclarent chercher à augmenter le nombre d'heures qu'ils réalisent pour leur employeur. Cela peut s'expliquer par le fait que certains ont un deuxième emploi ou ont organisé leur vie personnelle en fonction de ce temps partiel.

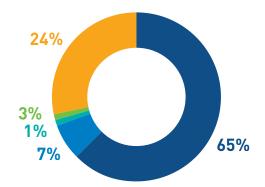
c'est la part des Français qui sont favorables à des interventions de propreté en journée sur leur lieu de travail

c'est le taux de satisfaction des clients qui ont opté pour une intervention en continu et/ou en journée



Situation à l'embauche

Si 65% des salariés à temps partiel auraient préféré un temps plein, près d'un quart déclarent travailler à temps partiel pour des raisons personnelles et familiales.



Pas de possibilité de travailler davantage avec emploi actuel

Exercer une autre activité professionnelle

Suivre des études ou une formation

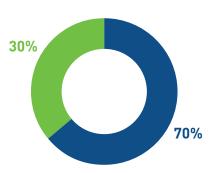
Compléter d'autres revenus

Raisons personnelles ou familiales

Source : INSEE - Enquête Emploi 2019

Situation en poste

70% des salariés à temps partiel déclarent ne pas souhaiter travailler plus.



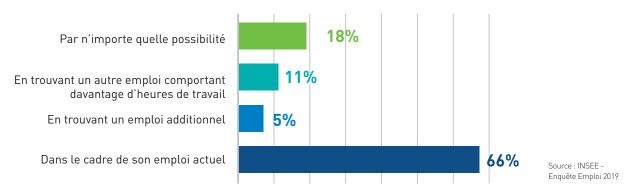
Souhait de travailler plus :

Oui

Non

Source : INSEE - Enquête Emploi 2019

La majorité des salariés souhaitant travailler davantage aimerait pouvoir le faire dans le cadre de leur emploi actuel



LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DE TRAJET

Le taux collectif de cotisation pour le secteur de la propreté, calculé en fonction de la sinistralité du secteur, est en diminution depuis plusieurs années. Il est de 3,70% pour les entreprises de moins de 20 salariés relevant du régime général à compter du 1er janvier 2021, alors qu'il était de 4,30% en 2015.



• Les maladies professionnelles sont essentiellement des troubles musculosquelettiques (TMS)

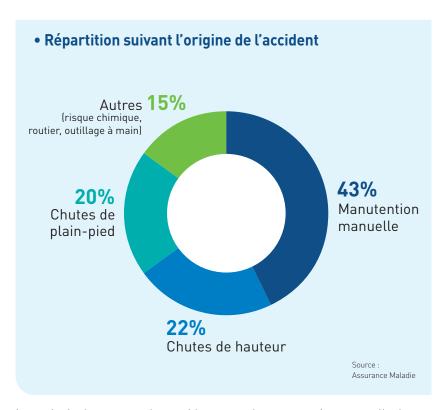


Source : TMS - Assurance Maladie (rupture statistique à partir de 2016)

En 2019, les TMS comptent pour 98% des maladies professionnelles du secteur. Le nombre de TMS semble augmenter à partir de 2016, après deux années de stabilisation. Ces données sont à mettre au regard de la croissance de l'emploi dans le secteur. Aussi, il se peut que les demandes de reconnaissance aient augmenté du fait d'une meilleure connaissance des TMS dans la propreté (communication importante de la branche et des services de santé au travail et des CARSAT). Par ailleurs, il faut noter que les modifications apportées à partir de 2016 dans la collecte des données (mise en œuvre de la déclaration sociale nominative) entraînent des changements de calculs qui ne permettent pas la comparaison avec les années antérieures.

• Les accidents du travail évoluent moins vite que l'augmentation du nombre de salariés

Entre 2018 et 2019, l'évolution des accidents du travail (+0,29%) est nettement inférieure à l'évolution de l'emploi qui a augmenté de 2,6%. Le nombre d'accidents du travail évolue donc moins vite que l'augmentation du nombre de salariés.





Les principales causes des accidents sont la manutention manuelle, les chutes de hauteur et les chutes de plain-pied.

La répartition des accidents de travail par âge est en corrélation avec la pyramide des âges du secteur : 57% des cas concernent des personnes qui ont entre 40 et 59 ans.

• Les accidents de trajets constituent également un risque

Le nombre d'accidents de trajet augmente peu en 2019 (+1,4%) par rapport à 2018. Les 2/3 sont dus à des pertes de contrôle de véhicule et à des glissades.





Le risque chimique dans le secteur de la propreté, qu'en est-il ?

Dans le secteur de la propreté, le nombre de maladies professionnelles reconnues et indemnisées concernant le risque chimique est inférieur à 2%.

Afin de connaître objectivement le niveau d'exposition au risque chimique et de faire des préconisations aux entreprises, le Monde de la Propreté a initié trois études dans différents secteurs

d'activités (tertiaire, agro-alimentaire, santé). Ces études réalisées avec un organisme indépendant accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) montrent une exposition peu importante à des produits dangereux ; en moyenne 80% des produits chimiques utilisés sont en si infime quantité qu'il n'est pas possible de les quantifier.





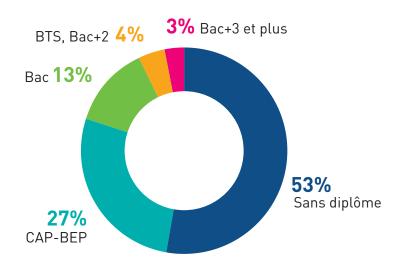
- Un ensemble d'outils et de ressources est mis à disposition des entreprises pour les aider à évaluer le risque chimique des produits.
- Il s'observe par ailleurs une évolution des pratiques d'achat vers des produits éco-labellisés.



LA FORMATION INITIALE

NIVEAUX DE FORMATION INITIALE DES SALARIÉS

• La moitié des salariés n'ont pas de diplôme de formation initiale

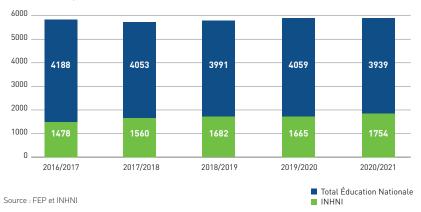


Près de 6 000 jeunes en formation initiale dans les métiers de la propreté

Source: INSEE - Enquête emploi 2019

La part des salariés sans diplôme, qui représentait près de 70% des salariés en 1995 a baissé significativement depuis 20 ans, elle est à présent d'environ 50% des salariés. La proportion des salariés ayant obtenu le baccalauréat a doublé sur la période et le nombre de salariés diplômés d'un CAP ou d'un BEP croît progressivement.

La filière de formation initiale de la propreté compte près de 5 700 jeunes en 2021



Le nombre d'apprentis dans les métiers de la propreté s'est maintenu malgré le ralentissement de l'activité économique engendré par la crise sanitaire.



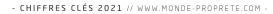
8 centres INHNI préparant ces diplômes et titres sont répartis sur l'ensemble du territoire.

L'apprentissage dans les entreprises de propreté :

2 480 contrats d'apprentissage

ont été signés dans les entreprises de propreté.

Source : AKTO



• Une filière initiale diplômante et certifiante : 9 diplômes, titres professionnels et Titres à Finalité Professionnelle (TFP)

La filière diplômante, qui s'articule autour de 9 diplômes, titres professionnels et TFP, est accessible en formation initiale pour les jeunes via les lycées professionnels, le réseau des centres INHNI et via des organismes de formation habilités pour les TFP.

Pour accompagner les alternants de moins de 26 ans, la profession a mis en place un fonds d'aide (FAJA). Celui-ci soutient les jeunes dans leur alternance afin de sécuriser leur parcours en leur proposant des aides au permis de conduire ou des solutions d'hébergement. De plus, l'engagement en faveur des travailleurs en situation de handicap, a permis la signature de près de 350 contrats d'alternance en 2019.

- > Titre professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène (APH)
- > CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (APH)
- > Bac Pro Hygiène Propreté et Stérilisation (HPS)
- > TFP Agent Machiniste*
- > TFP Agent d'Entretien et de Rénovation*
- > TFP Chef d'Équipe*
- > BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)
- > Titre certifié de niveau 6 (Bac +3) Responsable Développement Hygiène, Propreté et Services (TCN6)
- > MBA Spécialisé (Bac +5) Manager des Entreprises de Services (TCN7)

^{*} A partir de 2021





Titre Professionnel APH

CAP APH

BAC PRO HPS

BTS MSE

TCN6 (Bac +3)

TCN7 (Bac +5)



LA FORMATION CONTINUE

• Le nombre de stagiaires est en baisse par rapport à 2019 avec environ 61 000 stagiaires contre 65 000 en 2019

Dans le cadre du premier confinement, l'activité des organismes de formation a été ralentie et les départs en formation des salariés ont été moindres.

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures de formation
Plan de développement des compétences – 50 et conventionnelle	58 406	726 091
Contrats de professionnalisation	2 846	786 442
TOTAL	61 252	1 512 533

Le compte personnel de formation (CPF) est désormais géré par la Caisse des dépôts et consignations et nous ne disposons pas des informations relatives aux formations mobilisées par les salariés de la propreté dans le cadre de leur CPF.

Par ailleurs, l'aide à la formation du Fonds national de l'emploi, FNE-Formation, débloquée par l'Etat afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle a permis le financement d'actions de formation en faveur de 4 681 stagiaires pour une durée totale de 84 233 heures de formation et pour un montant de 2,3M€.



61 000 personnes en formation continue

• En 2020, 22% des contrats de professionnalisation ont concerné des jeunes de moins de 26 ans

	Total
Contrats de professionnalisation jeunes	638
Contrats de professionnalisation adultes	2 208
Total	2 846

Source : AKTO, Opérateur de Compétences

Le nombre de contrats de professionnalisation a baissé de 16% par rapport à 2019. Un certain nombre de contrats ont été réalisés sous forme de contrats d'apprentissage et non plus de contrats de professionnalisation.

87% des contrats sont des contrats axés sur des formations métiers

75% des contrats visent l'obtention d'un CQP de la Branche

44% des contrats de professionnalisation sont signés au sein des GEIQ Propreté

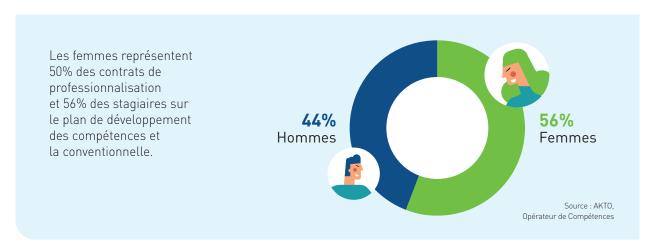
7% des contrats concernent des personnes reconnues travailleurs handicapés

15 000 h de formation

Les GEIQ Propreté, acteurs de la formation continue

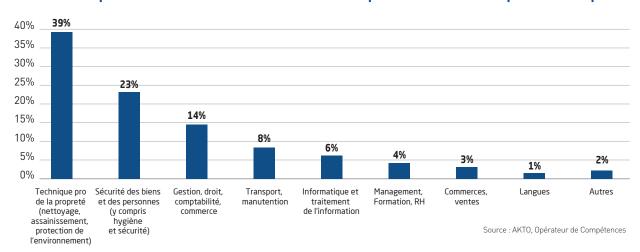
Le secteur de la propreté compte 10 Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) qui se sont constitués pour répondre aux difficultés de recrutement et faciliter l'insertion durable. Près de 1300 contrats de professionnalisation ont été conclus au sein des GEIQ, représentant près de 150 000 heures de formation.

• En 2020, les femmes sont plus nombreuses en formation que les hommes

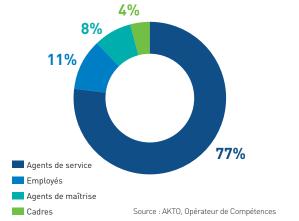


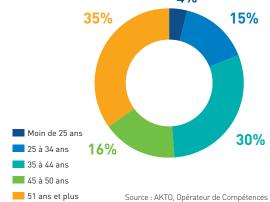
LES STAGIAIRES EN FORMATION

• Les « techniques métiers » restent les formations les plus mises en œuvre par les entreprises



 Plus des 3/4 des stagiaires sont des agents de service 35% des stagiaires ont plus de 50 ans, montrant un bon accès des seniors à la formation
 4%





DES ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX

ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



Face à un ensemble d'enjeux économiques et sociaux identifiés, les différents opérateurs qui constituent le Monde de la Propreté se sont organisés afin d'accompagner l'ensemble des acteurs du secteur. Les actions entreprises sur ces thématiques s'inscrivent dans une stratégie globale et transverse d'amélioration des performances RSE des entreprises. Ces actions se déclinent en faveur :

- du développement économique des entreprises,
- de la valorisation des métiers,
- de la qualification,
- du développement des compétences,
- de l'insertion,
- de la santé et sécurité au travail,
- de la diversité.





1 - AMÉLIORER LES PERFORMANCES RSE DES ENTREPRISES

Les entreprises de propreté ont une responsabilité sociale et environnementale. Les enquêtes ont montré que la propreté des lieux de travail ou accueillant du public est une préoccupation majeure des Français, et cela d'autant plus en période de crise sanitaire. Près de 9 Français sur 10 estiment ainsi que la propreté et l'hygiène sont des critères déterminants pour assurer leur santé et leur sécurité*. Plus que des prestations, la propreté est un service utile à tous, pour garantir l'hygiène, favoriser le confort des lieux de vie et de travail, améliorer l'expérience clients...

Le Monde de la Propreté s'est doté d'une Stratégie RSE ambitieuse pour encourager le secteur à contribuer pleinement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Les actions menées s'inscrivent dans trois axes stratégiques :

- agir pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des professionnels de la propreté,
- agir pour un environnement préservé,
- aqir pour satisfaire les clients, améliorer le quotidien des personnes présentes sur les sites et faire reconnaître la contribution de la profession aux enjeux de la société.

En 2020, le Monde de la Propreté a publié le référentiel RSE des entreprises de propreté

Ce référentiel définit ce qu'est une entreprise de propreté responsable. Il est articulé autour des principaux enjeux RSE du secteur et a fait l'objet d'une large consultation des parties prenantes (près de 100 contributeurs). Ce référentiel est attesté en cohérence avec les lignes directrices de l'ISO 26 000 par AFNOR Certification. Il a été élaboré afin d'être un outil d'accompagnement pour les entreprises de propreté afin de les aider à progresser, à leur rythme et sans contrainte, en termes de RSE. C'est la raison pour laquelle, 18 engagements ont été définis présentant des bonnes pratiques pour chacun des 4 niveaux de maturité. Ce référentiel a aussi pour vocation de promouvoir les enjeux réels du secteur auprès des acheteurs de propreté privés comme publics.





www.monde-proprete.com/referentiel-rse-entreprises-de-proprete

Le Monde de la Propreté accompagne le progrès des entreprises en matière de RSE. L'offre proposée a une dimension thématique et transversale pour aider les entreprises à mettre en place un plan d'action RSE, progresser, mesurer les progrès et les valoriser. Cette offre se décline de la manière suivante :

- l'autoévaluation en ligne : elle permet à l'entreprise de faire son autodiagnostic sur les engagements du référentiel RSE et de se comparer aux scores du secteur (pour les entreprises qui le souhaitent un partenariat avec AFNOR Certification permet d'accéder aux démarches de valorisation de son engagement RSE (évaluation contrôlée ACESIA et Label Engagé RSE) sur les bases du référentiel RSE des entreprises de propreté);
- la Formation RSE Propreté: le dispositif est déployé sur l'ensemble du territoire, il alterne formation collective et accompagnement individuel des entreprises et permet aux entreprises de franchir une nouvelle étape de leur engagement RSE ;
- les Clubs RSE Régionaux 8 clubs RSE sont actifs sur le territoire national et regroupent environ 150 entreprises impliquées.

*Source : BVA-Le Monde de la Propreté, 2016



2 - ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

Le secteur de la propreté est engagé dans une transition de son modèle économique, dans le cadre de laquelle les entreprises font évoluer leur offre en mettant en œuvre des innovations servicielles. Le service de propreté, historiquement perçu comme un service technique ou opérationnel, devient de plus en plus un service stratégique pour la santé, la qualité de vie au travail et la performance des organisations. Ces aspects ont d'ailleurs été largement démontrés depuis le début de la crise sanitaire. Plus qu'une intervention technique sur des surfaces, la propreté s'affirme comme un service à destination des personnes, utilisateurs des espaces.

Le Monde de la Propreté a mis en place plusieurs dispositifs pour accompagner les dirigeants dans le développement de leur entreprise ainsi que les clients - privés et publics - de ces derniers dans l'évolution de leurs pratiques d'achat. Il s'agit également de soutenir l'évolution du secteur dans la transition numérique et de permettre de nouvelles formes d'organisation du travail comme celles induites par le travail en continu et/ou en journée.

• Pour des achats de propreté plus efficaces et responsables

Depuis une dizaine d'années, le Monde de la Propreté a lancé de nombreuses démarches de sensibilisation des clients privés et publics aux enjeux et spécificités du secteur : des ateliers de la relation clients prestataires qui réunissent partout sur les territoires des clients et des EP pour travailler autour de l'achat des prestations de propreté, un guide du mieux disant, des expérimentations sur le travail en journée et/ou en continu.... Face aux demandes croissantes des acheteurs, ces différentes initiatives ont été structurées afin de les amplifier et de lancer un large plan à destination des clients privés et publics pour les sensibiliser à un achat de propreté plus efficace et responsable.

Ce plan se découpe en 4 axes :

- la mise à disposition d'outils et de recommandations et clauses aux clients sur différents sujets : obligations techniques, travail en journée et/ou continu, détection des offres anormalement basses, accès des PME aux marchés...
- un site internet dédié aux acheteurs, permettant à chacun de retrouver ces outils, recommandations et conseils, structuré autour des 3 phases d'un processus d'achat : la préparation de la consultation, le moment du choix et le suivi du marché
- la création d'une cellule des appels d'offre publics (cf p.10)
- de multiples actions partenariales au national et sur les territoires: en 2020, ce sont 1200 acheteurs qui ont participé à des webinars, des réunions locales ou nationales ou encore des événements pour échanger sur les bénéfices et la valeur servicielle des prestations de propreté. Ces rencontres en présentiel ou distanciel ont permis de faire connaître le site achat-proprete.com et les outils mis à leur disposition (recommandations, études, clauses types à intégrer dans les cahiers de charges, cellule des appels d'offres publics). Une large campagne média de sensibilisation des clients a également été réalisée



• Prendre les devants de la transition numérique

La mobilité connectée, le développement des progiciels, la robotisation, l'internet des objets et les bâtiments connectés ont des répercussions importantes sur l'organisation du travail, la contractualisation, ou bien encore sur les modèles économiques des entreprises. Le Monde de la Propreté accompagne les entreprises dans ces mutations par la mise en place d'une commission nationale innovation et transition numérique, la création de clubs territoriaux, la création d'un réseau des directeurs innovation des grands groupes nationaux qui visent à assurer un travail de veille, d'information et d'accompagnement de la transition numérique dans le secteur de la Propreté. Des travaux de fond sont également engagés sur la data (collecte, traitement, valorisation) : études, guides pratiques et documents de sensibilisation à destination des entreprises de propreté.

• L'accompagnement vers le travail en continu et/ou en journée

Le travail en continu et/ou en journée contribue à la mise en œuvre d'une organisation du travail plus favorable à l'ensemble des parties prenantes. Il permet une meilleure valorisation des services de propreté, tout en répondant à un objectif d'amélioration des conditions de travail et de vie des agents de service. Depuis la première conférence de progrès en 2008, de nombreuses initiatives ont été mises en place par le secteur pour encourager le développement du travail en continu et/ou en journée : réseau d'ambassadeurs, dispositif d'accompagnement, chartes, ateliers... Une boîte à outils à destination des entreprises regroupe toutes les informations et méthodologie d'actions pour mettre en œuvre le travail en continu et/ou en journée.

• Les formations pour dirigeants

Des dispositifs de formation, élaborés et mis en place par les acteurs du Monde de la Propreté, contribuent à accompagner les dirigeants d'entreprise dans la transition de leur modèle économique :

- la formation « Réinventer son entreprise » avec HEC Paris : les participants bénéficient de conférences et d'accompagnements dans le domaine de la stratégie, de l'économie, des finances, du marketing, du commercial, mais aussi de la sociologie et de la communication.
- la formation « Entrepreneur de la Propreté » avec l'IDRAC et l'INHNI : ce parcours alterne modules pratiques autour du marketing, du commercial, de la gestion, de la communication et du management et est complété par un suivi individuel.

Pour en savoir plus : www.monde-proprete.com/thematiques/economique-et-commercial



Plus d'infos : www.monde-proprete.com/travail-en-journee

Pour en savoir plus: www.monde-proprete.com/thematiques/economique-et-commercial

3 - VALORISER LES MÉTIERS

Pour renforcer l'attractivité du secteur et améliorer la visibilité des formations et des métiers, la Branche réalise des actions de valorisation et d'information auprès des jeunes et des partenaires de l'orientation. Bien que la crise sanitaire ait engendré un ralentissement des actions et des événements organisés par la profession, quelques opérations ont pu être menées sur le territoire.

• Une mise en visibilité portée par les professionnels durant la crise

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis un coup de projecteur sur les métiers de la propreté. En effet, les besoins d'hygiène ont été exacerbés pendant cette période et les professionnels de la propreté ont répondu présents en assurant les prestations d'entretien indispensables. De nombreux reportages ont été tournés sur tout le territoire valorisant les interventions réalisées dans les établissements de santé, les transports, les commerces indispensables ou encore les plateformes logistiques. Un spot remerciant les agents et les entreprises de propreté de leur mobilisation a été diffusé sur les chaînes de France TV à la sortie du premier confinement pendant plusieurs semaines.

A l'instar de 2019, une campagne à destination des acheteurs de propreté a été menée pendant le dernier quadrimestre 2020. Celle-ci s'est articulée autour de plusieurs actions :

- une diffusion, pendant plusieurs semaines, sur les chaînes d'information en continu du spot TV valorisant l'impact des prestations de propreté sur la performance de l'entreprise et renvoyant sur le site achat-proprete.com ;
- une campagne digitale sur la presse quotidienne et la presse professionnelle dédiée aux achats et services généraux ;
- une campagne sur LinkedIn, le réseau social des professionnels.

• Favoriser l'orientation par une présence dans les salons et grâce à la plateforme pédagogique

Plus d'une trentaine de salons et forums régionaux et salons d'envergure nationale (Salon de l'Alternance à Paris et le mondial des métiers à Lyon) ont été réalisés. Ces évènements ont permis de rencontrer plus de 550 contacts intéressés par le secteur. Los de ces rencontres, les visiteurs (jeunes, parents, équipes éducatives...) découvrent les métiers et l'activité notamment grâce à un parcours d'initiation composé d'une visite virtuelle des chantiers d'entreprises de propreté et la manipulation de matériels spécifiques.

Le site www.itineraire-proprete.com a eu plus de 14 000 visiteurs, dont plus de 50% de 18-34 ans et 35% de 35-54 ans.

La communication digitale constitue un canal incontournable d'information des jeunes et des adultes. Cette présence digitale est renforcée par des publications régulières sur les sites internet et réseaux sociaux de nos partenaires tels que l'ONISEP, Centre Inffo, Canal des métiers, etc.

Les conférences auprès des collégiens et lycéens n'ont pu avoir lieu au regard des conséquences de la crise sanitaire.



4 - DÉVELOPPER LA QUALIFICATION ET LA CERTIFICATION DES SALARIÉS ET DES NOUVEAUX EMBAUCHÉS

Pour répondre aux besoins de personnels formés, les entreprises peuvent s'appuyer sur une filière diplômante et certifiante accessible aux nouveaux entrants ou aux salariés du secteur.

• Des certifications métier pour professionnaliser les collaborateurs

Les 8 Certificats de Qualification Professionnelle Propreté favorisent l'accès à des évolutions et des mobilités professionnelles. Ainsi, ceux-ci sont accessibles via l'alternance (via l'INHNI, organisme de formation du secteur ou les GEIQ Propreté) pour les nouveaux embauchés et par la formation pour les salariés du secteur. Depuis 2018, de nouvelles modalités de VAE permettent aux salariés répondant aux critères d'entrer dans une démarche VAE pour l'obtention d'un CQP (6 des 8 CQP sont ouverts à cette modalité). Depuis le lancement en 2007, ce sont entre 2000 et 4000 CQP qui sont délivrés chaque année.

• 32 000 CQP délivrés

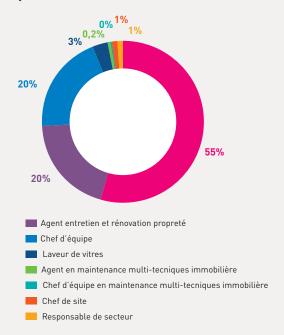
8 CQP sont proposés:

- agent machiniste classique (AMC),
- agent d'entretien et de rénovation en propreté (AERP),
- agent en maintenance multi-techniques immobilière (AMI),
- laveur de vitres spécialisé travaux en hauteur (LV),
- chef d'équipe en propreté (CE),
- chef d'équipe en propreté et en maintenance multi-techniques immobilière (CEPMI),
- chef de site(s).
- responsable de secteur.

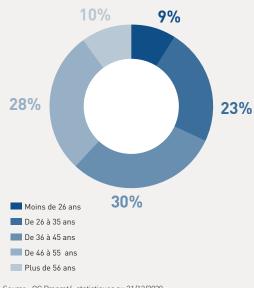
A partir de 2021, trois titres à finalité professionnelle (TFP) sont lancés : agent machiniste, agent de rénovation et chef d'équipe.



• Le CQP agent machiniste classique est le plus demandé



• Toutes les tranches d'âges sont bien représentées parmi les candidats



Source : OC Propreté, statistiques au 31/12/2020

La Branche compte aussi d'autres certifications – portées également par l'OC Propreté - telles que les Certificats Prévention Secours Propreté (Agent, Chef d'équipe) ou la certification Animateur Prévention TMS qui permettent le développement des compétences des salariés.



Pour en savoir plus : www.monde-proprete.com



5 - RENFORCER LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES CLÉS DES **SALARIÉS**

Depuis près de 20 ans, la Branche et ses partenaires se sont engagés pour la maîtrise des savoirs de base et dans la lutte contre l'illettrisme. Cette politique a pour objectif de permettre l'intégration de personnes peu qualifiées puis de les inscrire dans un processus de professionnalisation et de développer les compétences des salariés en place et favoriser leur accès aux certifications du secteur.

Pour répondre aux évolutions techniques et organisationnelles qui ont entraîné de nouveaux besoins pour les entreprises, les clients et les salariés, le dispositif ne cesse de s'enrichir d'année en année.

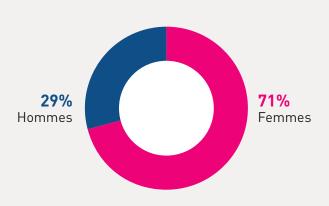
Pour garantir l'acquisition des compétences clés de la Propreté, le dispositif prévoit :

- la formation « Clés en main » avec un référentiel spécifique de la propreté,
- une validation continue des compétences acquises en formation,
- un certificat « Maîtrise des compétences clés de la Propreté »,
- le certificat professionnel CléA adapté aux métiers de la Propreté (192 candidats depuis son lancement en 2017).

Plus de 4 600 candidats ont préparé cette certification depuis 2012, année de lancement de ce dispositif.

Taux de réussite moyen:

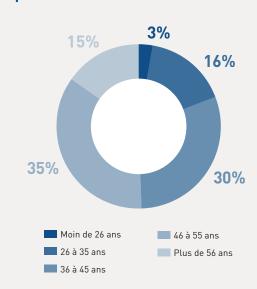
• Plus de 2/3 des candidats sont des femmes



La moitié des candidats ont plus de 45 ans

Source : OC Propreté, statistiques 2017-2020

Près de la moitié des candidats ont plus de 45 ans





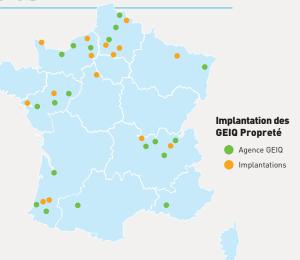
Pour en savoir plus : www.monde-proprete.com

6 - ŒUVRER POUR UNE ÉCONOMIE INCLUSIVE

• Les GEIQ Propreté

Pour répondre aux difficultés de recrutement et faciliter l'insertion durable, 10 Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) se sont constitués. Ils interviennent sur 38 bassins d'activité et regroupent en tout plus de 450 entreprises de propreté. Les GEIQ Propreté permettent aux entreprises de propreté de disposer d'un outil RH efficace pour :

- bénéficier de personnel formé selon les besoins,
- recruter pour intégrer durablement,
- répondre aux obligations d'emploi et clauses sociales,
- valoriser l'entreprise dans sa dimension sociétale.



10 GEIQ Propreté

- ▶ 1 270 contrats de professionnalisation
- ▶ 450 entreprises adhérentes
- ▶ 660 000 heures de mises à disposition
- ▶ 150 000 heures de formation

• Les aspects sociaux-économiques des marchés publics

La Branche a créé le dispositif www.inserpropre.fr à destination des entreprises de Propreté réunissant les ressources nécessaires pour développer le sourcing et travailler sur les clauses sociales des marchés publics. Observatoire des marchés publics, la Cellule des Appels d'offre Publics (C.A.P.) pilotée par la mission Economie Inclusive analyse les marchés publics et permet de soutenir le développement de l'achat responsable.

En parallèle, la Branche noue des contacts en direction des acteurs territoriaux et organise des matinales d'échanges et d'information pour les entreprises de Propreté et les partenaires.

7 - DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Les entreprises ont la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de leurs salariés. Au-delà des obligations légales, la maîtrise des risques professionnels est à la fois un enjeu humain, social et économique. La fréquence des accidents de travail dans le secteur est supérieure à la moyenne nationale et les TMS (Troubles Musculosquelettiques) représentent 98% des maladies professionnelles. Pour aider les entreprises de Propreté à mettre en œuvre une politique durable de santé et sécurité au travail, le Monde de la Propreté met en place des dispositifs d'accompagnement adaptés à tous les acteurs de l'entreprise.

Un programme national de prévention des TMS (pour les entreprises de propreté, les clients et les concepteurs de bâtiments) qui a pour grands objectifs de :

- développer la performance globale de l'entreprise,
- accompagner les entreprises dans l'acquisition d'une compétence de prévention,
- mieux connaître les partenaires Prévention Santé au Travail,
- agir auprès des donneurs d'ordres et concepteurs de bâtiment

• Des actions de formations ont été soutenues par la branche depuis 2010...

- La formation Acteur Prévention Secours Propreté (APS) :

Cette formation s'adresse aux agents de propreté et chefs d'équipe et vise à rendre les salariés acteurs de la prévention en leur permettant de contribuer à la réduction des risques auxquels ils sont exposés. Plus de 9500 salariés ont suivi et obtenu la certification APS, reconnue par l'INRS.

- La formation Animateur Prévention Troubles Musculo Squelettiques (APTMS):

Cette formation à destination des managers intermédiaires permet l'obtention d'une certification reconnue par l'INRS. Plus de 750 entreprises se sont engagées dans la démarche, permettant la certification de salariés ayant acquis des compétences en gestion de projet et en analyse du risque TMS sur les chantiers. Lors de ces formations-actions, l'intégration du client dans plus de 70% des projets a permis d'instaurer une relation partenariale avec ces derniers. Les actions de prévention mises en place sont d'ordre techniques mais également organisationnelles et managériales, comme le montre la répartition des plans d'actions (graphique ci-contre). En complément de ce parcours de formation, les APTMS certifiés peuvent suivre un module complémentaire pour devenir Animateur de Prévention Propreté (APP). En élargissant ses compétences sur les autres risques professionnels, l'APTMS devenu APP pourra proposer une organisation de la prévention pertinente, au sein de sa société.

Contenu des plans d'actions



... complétées par des solutions en ligne

Le Monde de la Propreté met à disposition des entreprises divers outils en ligne, destinés à aider les entreprises du secteur à concevoir, déployer et animer au quotidien leur politique Santé & et Sécurité au Travail. Conçu pour être souple et adaptable à chaque situation d'entreprise, l'outil dispositifsst.monde-proprete.com comporte plusieurs « portes d'entrée » possibles :

- un ensemble d'outils pour l'analyse et la prévention des risques professionnels (fiches d'évaluation des principaux risques de la branche, DUERP, PAP, PdP),
- un autodiagnostic des bonnes pratiques de management de la S&ST, facilitant la conception et le pilotage au quotidien de votre politique S&ST en articulation avec tous vos processus (commercial, achats, RH...),
- une offre de formation spécifique S&ST Propreté en parfaite adéquation avec ces outils et les besoins des entreprises.



+ de **4UU**

entreprises utilisatrices

95%

des entreprises interrogées font un bilan positif voire très positif de leur utilisation de l'outil 89%

des entreprises interrogées apprécient l'adaptation des contenus aux métiers de la propreté

pour 2/3

des répondants l'utilisation du dispositif a permis la progression des pratiques S&ST

En 2021, une offre d'accompagnement S&ST spéciale TPE-PME est proposée

Cette offre de service s'articule autour de deux dispositifs :

- un autodiagnostic en ligne pour aider le dirigeant à identifier les bonnes pratiques à mettre en place ou à améliorer prioritairement dans son entreprise
- 4 modules thématiques pouvant être combinés et comportant chacun : un atelier collectif en distanciel avec des apports, des échanges entre pairs et une mise en pratique immédiate ainsi qu'un entretien individuel de conseil personnalisé pour soutenir la mise en pratique.

Pour en savoir plus :

www.monde-proprete.com/thematiques/sante-et-securite

Contact: sst@monde-proprete.com

8 - INSCRIRE LA DIVERSITÉ DANS LA CULTURE DES ENTREPRISES

Campagnes d'information, classes virtuelles à distance, outils interactifs, accompagnements individuels ont été déployés durant l'année 2020 auprès des entreprises de propreté pour leur apporter des solutions concrètes et efficaces concernant leurs obligations sur le champ de la diversité. Avec notamment pour celles qui sont concernées, une boîte à outils pour tout savoir sur l'index d'égalité professionnelle femmes/hommes ou encore de l'information sur les nouvelles modalités de déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés qui impliquent de nouvelles pratiques au sein des entreprises.

Ainsi, afin d'accompagner les entreprises sur les sujets de non-discrimination, égalité professionnelle, prévention du harcèlement et des agissements sexistes, maintien dans l'emploi et intégration de personnes reconnues travailleurs handicapés, le panel de dispositifs s'est élargi.

Cette offre comprend notamment :

- une programmation de webinars (disponibles en replay) avec par exemple « Index égalité professionnelle : décryptage », « Réintégrer les salariés en situation de handicap suite au déconfinement »,
- des cycles de formation à distance « Comprendre les enjeux de la non-discrimination », « L'égalité professionnelle dans mon entreprise », « Comment mettre en place une politique de prévention et de traitement du harcèlement sexuel », « Référent de prévention du harcèlement sexuel : comment exercer son rôle efficacement ? », « Professionnaliser votre référent handicap » suivi d'un appui individuel pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés,
- un parcours pédagogique composé de 3 classes virtuelles « L'importance de l'égalité professionnelle », « Les stéréotypes freins invisibles à l'égalité », « L'autodiagnostic », pour développer des actions positives et concrètes,
- des outils clé en main : kit de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes comprenant une affiche et un flyer pour communiquer et informer l'ensemble des salariés...
- **des vidéos** comme celle élaborée pour mieux appréhender les enjeux d'égalité professionnelle,
- des quiz et autodiagnostics pour s'évaluer et agir.

Sur l'année 2020, malgré un contexte particulier du fait de la crise sanitaire :

- 32 sessions de formation à distance ont été proposées,
- **267 participants** ont suivi une formation, parmi eux des dirigeants, des RH, du personnel administratif, d'exploitation et des membres des CSE, représentant plus de 200 entreprises,
- plus d'une centaine de personnes ont suivi les webinars en direct.



O_D

Pour en savoir plus :

www.monde-proprete.com/diversite Contact : diversite@monde-proprete.com



LES ANNÉES DE RÉFÉRENCE

Ce document présente les données les plus à jour possible à la date de sa parution. Certaines sources permettent de donner des résultats sur 2020 ou 2019 tandis que d'autres sources publiques correspondent à l'année 2017 ou 2018. Ce choix méthodologique permet de présenter les données les plus récentes mais demande une vigilance particulière du lecteur afin de ne pas rapprocher indûment deux chiffres qui ne sont pas de la même année.

A noter que les données INSEE DSN 2017 requiert une vigilance particulière. En effet, l'INSEE prévient que la modification du mode de collecte et de traitement des données opérée à partir de 2017 (passage des DADS au DSN) ne permet pas d'opérer des comparaisons avec les millésimes antérieurs, en particulier concernant la variable du temps de travail.

LES SOURCES PUBLIQUES

- Assurance Maladie
- Banque de France
- INSEE : ESANE, DADS, REE-SIRENE, Indice des prix, Enquête emploi
- UNFDIC
- URSSAF ACOSS

LES SOURCES PRIVÉES ET DE BRANCHE

- AG2R : organisme de prévoyance de la Branche
- AKTO, Opérateur de Compétences (OPCO)
- Fare Propreté
- Fédération des Entreprises de Propreté et des services associés (FEP)
- INHNI : organisme de formation de la branche
- Observatoire des métiers et des qualifications
- OC Propreté
- Pôle Études R&D du GIE Monde de la Propreté

L'ENQUÊTE DE BRANCHE 2019, PORTANT SUR L'EXERCICE 2018

305 entreprises ont répondu à l'enquête. Elles sont de toutes tailles, de toutes localisations géographiques, et représentent 144 509 salariés, soit 28% des effectifs du secteur.

Afin de tendre vers une représentativité des caractéristiques socio-économiques du secteur, les données de l'enquête ont été redressées selon les variables de chiffre d'affaires et de nombre de salariés.



LA PROPRETÉ EN CHIFFRES



550 000 emplois 105 000 emplois note

105 000 emplois nets créés en 10 ans



de CDI



16 mds d'€
de chiffre d'affaires



des entreprises ont moins de 20 salariés



Près de

14 000 entreprises
emploient au moins
1 salarié



des salariés travaillent dans plusieurs entreprises



Plus de **50% des salariés** travaillent 24H/semaine ou plus



Plus de
6 000
personnes en formation initiale



La Branche investit tous les ans

100 M d'€
dans la formation, la RSE,
la prévention des risques
professionnels



64% de femmes

www.monde-proprete.com



